



الإتحاد الجزائري لكرة القدم
FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL



الرابطة الجهوية لكرة القدم باتنة
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL BATNA

اللجنة الجهوية للانضباط
Commission Régionale de Discipline

Procès-verbal

N° 20 - Séance du 18/04/2022

Rencontres Seniors

Membres présents:

Nom et Prénoms	Qualités
BOUMARAF LARBI	Président
ABDESSMED RAMDANE	Secrétaire
BENAHMED LAHCENE	Membre

Ordre du jour:

- 1- Traitement des affaires.
- 2- Etude des réserves.
- 3- Suite des affaires.
- 4- Divers.



1- Traitement des affaires

En application des règlements généraux de la FAF (**Seniors 2018**) et suite à l'examen des pièces versées aux dossiers, aux rapports des officiels des rencontres ainsi qu'aux auditions, la Commission Régionale de Discipline, après délibération, a pris les décisions suivantes:

Division Régionale 01 (Groupe A) 19^{ème} Journée «Séniors»

Affaire N°410 ABB-USD du : 16.04.2022 à BARIK A/OPOW

JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOULHIA KHALED	2110708	ABB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
HATTABI ABDELKADER MOUMEN	2110288	ABB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENCHIKE OUSSAMA	2110710	ABB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
SAADOUNE ANTAR	2110709	ABB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
YOUBI ABDELOUAHED	2110174	USD	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
ENTRAINEUR (S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
SAOUDI BADR EDDINE DJAMEL (Entraîneur/S)	210113	ABB	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
AUTRES SANCTIONS :						
CLUB	SANCTION (S)		MOTIF		ARTICLE	AMENDE (S)
ABB	Amende.		Conduite incorrecte de l'équipe		130 RG	15 00,00

Affaire N°411 EJBBA-ASBG du : 16.04.2022 à BB A/OPOW

JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BENTOUMI KHALIFA	2110016	EJBBA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
OUNISSI MOHAMMED	2110276	ASBG	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENABID RABAH	2110285	ASBG	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
MAATAOUI MOHAMED	2110272	ASBG	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00

Affaire N°412 ARBZ-SAB du : 16.04.2022 à ZOUI

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
SALHI AHMED	2111311	ARBZ	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
ACHOUR ZIDANE	2110840	ARBZ	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

AUTRES SANCTIONS :

CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ARBZ	Amende.	Absence d'entraîneur.	53 Alinéa 2 R.G	15 000,00

Affaire N°413 MCM-JSS du : 16.04.2022 à MSILA/STADE KHALFA

Dossier transmis à la COC pour traitement.
(Partie non jouée).

Exempts: NRBA & NRBODDivision Régionale 01 (Groupe B) 19^{ème} Journée «Séniors»

Affaire N°414 UST-CRBEH Du : 16.04.2022 à TOLGA

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
TAIRI ADEL	2111492	CRBEH	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

AUTRES SANCTIONS :

CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
CRBEH	Amende.	Arrivée tardive.	51 Alinéa 2 R.G	10 000,00

Affaire N°415 RUDSB-NRCB Du : 16.04.2022 à ZMALA/BATNA

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
MERDJ MOHAMED AMINE	2110633	RUDS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
MOHAMED AKRAM DJABALI	2110814	RUDS	Avertissement.	Jeu dangereux.	100 R.G	
ZEROUAL ISLEM MAHDI	2110038	NRCB	Avertissement.	Jeu dangereux.	100 R.G	

Affaire N°416 MRM-ABM Du : 16.04.2022 à SIDI KHALED

Affaire N°416 MRM-ABM Du : 16.04.2022 à SIDI KHALED						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BAADJ AHMED	2110068	MRM	Joueur exclu : Suspension de huit (08) matchs dont (04) Quatre avec sursis.	Tentative d'agression envers officiel (Arbitre).	120 et 141RG	5 000,00
ROUISSI MOHAMED	2110070	MRM	Joueur exclu : Suspension de trois (03) matchs dont un (01) match avec sursis.	Agression et voie de fait envers joueur sans lésion corporelle.	113aline a (a.1) R.G ET 141 RG	3 000,00
GHERAB DJAMAL EDDINE	2110084	MRM	Joueur exclu : Suspension de trois (03) matchs dont un (01) match avec sursis.	Agression et voie de fait envers joueur sans lésion corporelle.	113aline a (a.1) R.G ET 141 RG	3 000,00
MENZER DJAMAL	2110568	ABM	Joueur exclu : Suspension de trois (03) matchs dont un (01) match avec sursis.	Agression et voie de fait envers joueur sans lésion corporelle.	113aline a (a.1) R.G ET 141 RG	3 000,00
MEBARKI AMIR	2110580	ABM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOUAMARA ABDENOUR	2110569	ABM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
RAMZI BOUZID	2110081	MRM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N°417 USHD-MBB Du : 16.04.2022 à HAMAM DALAA

Affaire N°417 USHD-MBB Du : 16.04.2022 à HAMAM DALAA						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
HAREK RAMZI	2111481	MBB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENAMER ZAKARYA	2110706	USHD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENHARIRA ZAKARIA	2110697	USHD	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00

Affaire N°418 MBS-OM Du : 16.04.2022 à BOUSAADA

Affaire N°418 MBS-OM Du : 16.04.2022 à BOUSAADA						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOUZITOUNE ISLAM	2111455	OM	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00

ZERROUAK SAAD	2110923	OM	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
HADJAB SAFWAN	2110926	OM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
SAHRAOUI NOUREDDINE	2110904	OM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
LAHRECHE KHALID	2110917	OM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
ADLANE BACHIR	2110325	MBS	Avertissement.	Anti jeu.	100 R.G	
BENLEMKHERBECHE AHMED	2111363	MBS	Avertissement.	Anti jeu.	100 R.G	
CHENNI ELHADJ	2110328	MBS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
AUTRES SANCTIONS :						
CLUB	SANCTION (S)		MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)	
OM	Amende.		Conduite incorrecte de l'équipe	130 RG	1 500,00	

Exempt: CRBG

Division Régionale 02 (Groupe A) 19^{ème} Journée «Séniors»

Affaire N°419 IREA-MCEG Du : 15.04.2022 à BORDJ GHEDIR

JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BAABOUCHE NOURREDINE	2110339	IREA	Avertissement.	Jeu dangereux.	100 R.G	
BELOUAHRI ABDERRAOUF	2111436	IREA	Avertissement.	Jeu dangereux.	100 R.G	
SADDAM HELAL	2111118	MCEG	Avertissement.	Jeu dangereux.	100 R.G	
AUTRES SANCTIONS :						
CLUB	SANCTION (S)		MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)	
IREA	Amende.		Mauvaise organisation (1 ^{er} infraction)	131 RG	5 000,00	

Affaire N°420 CHK-ESPF Du : 15.04.2022 à KHENCHELA /HAMAM AMAR

JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BAALI AIMEN	2110242	CHK	Joueur exclu : Suspension de trois (03) matchs dont un (01) match avec sursis.	Agression et voie de fait envers joueur sans lésion corporelle.	113aline a (a.1) R.G ET 141 RG	3 000,00

CHEKHAB MOHAMED MOUNIR	2110258	CHK	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
BIBI ADLANE	2110256	CHK	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
CHERGUI ADEM	2110253	CHK	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BADIS THABAT	2110521	CHK	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
CHEMLAL RIADH	2111219	ESPF	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BRAHIMI OKBA	2111243	ESPF	Avertissement.	Jeu dangereux.	100 R.G	
BERREHAIL MOHAMED LAMINE	2111341	ESPF	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
AUTRES SANCTIONS :						
CLUB	SANCTION (S)		MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)	
CHK	Amende.		Conduite incorrecte de l'équipe.	130 R.G	1 500,00	

Affaire N°421 JSBSE-ABBA Du : 15.04.2022 à SIDI EMBAREK

JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BENNACEF NOUREDDINE	2110656	JSBSE	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
DEGHACHE ABDELHAK	2110660	JSBSE	Avertissement.	Jeu dangereux.	100 R.G	
CHELBAB CHAFIQ	2110655	JSBSE	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
GHENANIA MOHAMED	2110742	ABBA	Avertissement.	Jeu dangereux.	100 R.G	
BEDJAOUI AZEDDINE	2110747	ABBA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BETTAKI ABDELGHANI	2111429	ABBA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOUBAKA ABDELMOTALEB	2140113	ABBA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N°422 WRBC-IRBM Du : 15.04.2022 à MSILA/OPOW

JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
CHEURFI NOUREDDINE	2110685	IRBM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

ZEGLACHE HANI	2110681	IRBM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
ZIN EDDINE CHAIBAINOU	2110682	IRBM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
ALLAHOUM MOKHTAR	2111259	WRB C	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
DEBLA MED EL AMIN	2140168	WRB C	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N°423 ABC-ABSK Du : 15.04.2022 à CHEMORA

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
GHODBANE ACHRAF NOUREDDINE	2111354	ABC	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
MANSRI CHARIF	2111063	ABC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
CHENAK BADREDDINE	2111041	ABC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
KHERFFI AMIN	2111055	ABC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
DAMICHE ABDALLAH	2110418	ABSK	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
SAYAH OUSSAMA	2110416	ABSK	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Exempt: ESMBDivision Régionale 02 (Groupe B) 19^{ème} Journée «Séniors»

Affaire N°424 CRBB-MOC Du : 15.04.2022 à BOUCHAGROUNE

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
LEMOUDDA SABER	2111452	MOC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
ZERARI KHIR EDDINE	2110397	MOC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOUALI MAZENE	2140477	MOC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
RAHMOUNE SADEK	2111491	CRBB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
LABED ANOUAR	2111138	CRBB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
LABED KHIREDDINE	2111126	CRBB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N°425 WRF-CRBAD Du : 15.04.2022 à TOLGA

Affaire N°425 WRF-CRBAD Du : 15.04.2022 à TOLGA						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
CHEMAKHI RAYD	2111075	WRF	Joueur exclu : Suspension de trois (03) matchs dont un (01) match avec sursis.	Agression et voie de fait envers joueur sans lésion corporelle.	113aline a (a.1) R.G ET 141 RG	3 000,00
HADJIDJ LOQMANE	2140300	CRBAD	Joueur exclu : Suspension de quatre (04) matchs dont deux (02) avec sursis.	Comportement anti sportif envers officiels (insultes).	112 R.G ET 141 RG	10 000,00
BOUGROURA AMEUR	2111213	CRBAD	Joueur exclu : Suspension d'un (01) match ferme et l'avertissement pour comportement anti sportif est comptabilisé.	Cumul de cartons (CD+CAS).	103 et 104 R.G	2 000,00
BENZAMIT AMDJED	2111397	CRBAD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
SOUALA LAMINE	2111212	CRBAD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
KHANFOUCI MONDAR	2110969	CRBAD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
LOUNICI HAMZA	2111073	WRF	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
SALEM AHMED YASSINE	2111077	WRF	Avertissement.	Jeu dangereux.	100 R.G	
AUTRES SANCTIONS :						
CLUB	SANCTION (S)		MOTIF		ARTICLE	AMENDE (S)
CRBAD	Amende.		Conduite incorrecte de l'équipe.		130 R.G	1 500,00

Affaire N°426 KBS-ESSAH Du : 15.04.2022 à AIN LAHDJEL

Affaire N°426 KBS-ESSAH Du : 15.04.2022 à AIN LAHDJEL						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BENSAAD ABDELATIF	2110474	KBS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
MECHTER BACHIR	2110511	ESSAH	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N°427 CHDH-USAK Du : 15.04.2022 à EL HAMADIA

Affaire N°427 CHDH-USAK Du : 15.04.2022 à EL HAMADIA						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
LAMARI MOHAMED	2110095	USAK	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

YAHY OSEMA	2110120	USAK	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
ADLI DHIA EDDINE	2140092	CHDH	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N°428 CSC-USCEO Du : 15.04.2022 à ZOUI

Dossier transmis à la COC pour traitement.
(Partie non jouée).

Exempt: JSMAT

Division Régionale 02 (Groupe C) 19^{ème} Journée «Séniors»

Affaire N°429 ABBer-USMB Du 15.04.2022 à BERHOUM

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BERBACHE MOHAMMED	2111371	ABBer	Joueur exclu : Suspension d'un (01) match ferme et l'avertissement pour comportement anti sportif est comptabilisé.	Cumul de cartons (CD+CAS).	103 et 104 R.G	2 000,00
HEDLI AIMEN	2111298	ABBer	Joueur exclu: Suspension de deux (02) matchs fermes.	Faute grossière.	109RG	
MAALMI KHALIL	2110779	USMBS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
LOUBAZID KHALED	2110761	USMBS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N°430 ESA-ESBG Du : 15.04.2022 à SIDI AISSA

(R A S)

Affaire N°431 TRBA-CMB Du : 15.04.2022 à ARRIS

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
OURIACHI SALAH EDDINE	2110626	CMB	Joueur exclu : Suspension de quatre (04) matches dont deux (02) avec sursis.	(02) deux infractions commise lors d'une rencontre par le même joueur : 1-contestation de décision (avertissement). 2-insultes envers officiels (arbitre). * La faute la plus grave est la 2 ^{ème} et l'amende la plus élevée est la 2 ^{ème} .	101 & 112 & 149 & 141 R.G	10 000,00

GATTOU AIMEN	2110152	CMB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
LAHOUEL DJIHAD	2110306	TRBA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
KHALID MEFTAH	2110386	TRBA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOUKHELOUF SAMI	2110302	TRBA	Joueur signalé: Suspension de huit (08) matchs fermes.	Le joueur, reconnu par les officiels, avait pénétré sur les vestiaires malgré sa suspension d'un match ferme et a été la cause de l'arrêt momentané de la rencontre pendant 10 minutes en agressant les dirigeants du club CM BARIKA sans lésion corporelle.	113 alinéa (a.1) & 106 & 148 R.G	20 000,00

Exempts: NRBO & CRBSK & WACZ.

2- Etude des réserves.

Affaire : Réserves N°07 : AB CHEMORA – AB SIDI KHALED du 15.04.2022 à CHEMORA

Réserves formulées sur la feuille de match et confirmées par le club de l'AB SIDI KHALED sur la participation du joueur HOUAR TOUFIK LN° 2111050 du club AB CHEMORA qui serait suspendu à la date de la rencontre.

Dans la forme : Recevables.

Au fond : infondées.

-Attendu, de l'exploitation du fichier disciplinaire de la CRD, il en ressort que le joueur HOUARI TOUFIK LN°2111050 du club AB CHEMORA été bel et bien sanctionné lors de la rencontre (saison sportive 2019/2020) ABC-TRBA (S) du 31.12.2019 pour deux (02) ans fermes à compter du 02.01.2019 au 01.01.2022 tel que parue sur le PV N°16 du 20/01/2020 affaire N°497.

-Attendu, qu'une erreur de transcription sur la date de début de la sanction, c'est-à-dire le 02.01.2019 a été commise par inattention de la part de la CRD.

-Attendu, que cette erreur commise sur la date (début de la sanction) du 02.01.2019 a été corrigée par la CRD par une autre date c'est-à-dire le 31.12.2019 dans son reliquat des sanctions de la saison 2019 – 2020 et s'étalant sur les saisons 2020- 2021 et 2021-2022 parue sur Site Web de la LRF Batna en fin de saison sportive 2019-2020 et affiché une autre fois au début de la saison en cours.

-Attendu, de l'exploitation du fichier disciplinaire et du reliquat, il ressort clairement que le joueur, objet de réserves, n'est sous le coup d'aucune sanction à partir du 31.12.2021.

AFF N°	P V N°	NOMS & PRENOMS	LICENCE S	CATEGORIES	CLUBS	SANCTIONS	RENCONTRES	DATES RENCONTRES	FIN DE SANCTIONS ET Reste à purger
497	16	HOUARI TOUFIK	1911063	JOUEUR /S	ABC	(02) ans fermes	ABC - TRBA	A/C DU 31.12.2019	30.12.2021

3- Suite des affaires.

PV N° 19 Affaire N°403 MOC- CSC Du : 09.04.2022 à CONDORCET

Le club M OUED CHAABA est tenu de rembourser un montant de treize mille dinars (13.000,00) représentant les frais de réparation de la porte arrière (gauche) et le monte glass de la voiture du Commissaire au match, selon la facture pro-format en possession de la CD de la LRF Batna.

4- Divers

01/ RAPPEL DE L'ARTICLE 133 DES RG DE LA FAF (Règlement des amendes) :

Conformément à l'article 133 du règlement du championnat de football amateur :

- les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.
- Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe séniors du club fautif.

02- Contestation sur la participation:

Conformément à l'article 86 du règlement du championnat de football amateur :

- Le club est tenu impérativement de confirmer les réserves sur les joueurs faisant l'objet de contestation transcrites sur la feuille de match, faute de quoi il encourt la sanction de vingt mille (20.000,00 DA) dinars par joueur mis en cause pour les divisions régionales 1 et 2.

03- RAPPEL DE L'ARTICLE DES RG 131 Mauvaise organisation:

Conformément à l'article 131 du règlement du championnat de football amateur :

La mauvaise organisation d'une rencontre signalée par les officiels de match

Est sanctionnée par une amende de :

- Cinq mille (5 000 DA) dinars pour les divisions régionales 1 et 2.

- En cas de récidive l'amende est doublée (10 000 DA) et une suspension du stade peut être prononcée.

وفقا للمادة 131 من قانون بطولة كرة القدم للهواة:
 إن التنظيم السبئي للمباراة الذي يشير إليه الرسميون يُعاقب عليه بغرامة:
 - خمسة آلاف دينار (5000 دج) للقسمين الجهوي الأول والثاني.
 ➤ في حالة العود (تكرار الخطأ) تُضاعف الغرامة مع إمكانية عقوبة الملعب (اللعاب في ملعب محايد).

04- RAPPEL DE L'ARTICLE DES RG 128 Alinéa 3 pression et intimidation:

Conformément à l'article 128 Alinéa 3 du règlement du championnat de football amateur :
 Toute personne qui aura entrepris des démarches en vue d'influencer le résultat d'une rencontre par l'intimidation, pression de toute nature sera sanctionnée par :

- Match perdu (sans attribution de points à l'équipe adverse);
- Défalcation de trois (03) points;
- Deux (02) ans fermes de suspension de toute fonction officielle pour la personne concernée du club;
- Une amende de : Deux cent mille dinars (200 000 DA) pour les divisions régionales 1 et 2.

وفقا للمادة 128 فقرة 3 من قانون بطولة كرة القدم للهواة:
 أي شخص باشر بخطوات للتأثير على نتيجة المقابلة من خلال التخويف أو الضغط مهما كان نوعه، سوف يعاقب بـ:
 ➤ خسارة المباراة (بدون منح نقاطها للفريق الخصم) ؛
 ➤ خصم ثلاث (03) نقاط ؛
 ➤ إيقاف لمدة سنتين (02) ثابتتين عن أي وظيفة رسمية للشخص المعني بالنادي؛
 ➤ غرامة مالية مقدارها: مائتا ألف دينار (200.000 دج) للقسمين الجهوي 1 و 2.

Séance levée à 14h30.

Le Président

L. BOUMARAF



Le Secrétaire

R. ABDESSEMED